

Jean-Baptiste André Godin à Émile Gripon, 30 avril 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (178r, 179v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Gripon, 30 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43103>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gripon, Émile](#)

Lieu de destination Rouen (Seine-Maritime)

Description

Résumé Godin répond à la lettre écrite à Rouen par Gripon en lui confirmant qu'il peut lui confier immédiatement une région à visiter s'il accepte ses conditions : 6 F par jour, 0,10 F par kilomètre, commissions de 3 % jusqu'à 500 F et 1 % sur le surplus. Godin pourrait lui confier un itinéraire traversant 12 à 16 départements, de l'endroit où il se trouve jusqu'à la Loire.

Mots-clés

[Distribution des produits, Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités

- [Loire \(cours d'eau\)](#)
- [Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 10/11/2024

Lun 20 aout 1806 178

Monsieur le Gripon

je vous ai écrit le 1^{er} juillet
vous aviez réfléchi à votre demande ^{auquel} je vous
l'envoyais sans doute jusqu'à présent
aujourd'hui en réponse à la lettre que vous
m'avez ^{écrite} de Rouen pour dire que je puis
vous mettre immédiatement en possession des termes
et agréable de la faire aux conditions que
je ferai jusqu'aux voyageurs qui ont fait
les traversies, elles sont en apparence moins
fâcheuses que celles que vous m'avez ^{mentionné}

Nous les mesurons

en milles par kilomètre

6 francs par jour

3 % jusqu'à 300 francs sur chaque croisière
1 % sur le surplus quand la croisière
dépasse 300 francs

par d'autres appontements en voyage les
appontements on sont comptés à l'heure
pendant les sejours des mois d'hiver que
quand on y passe des étés et ils sont
nous, une importance de ces étés
par ce des voyageurs qui n'y rentrent pas
et au surmont de l'heure que a quitté gagné
en voyage il faut ajouter que il est assuré par la
la croisière que cette proportion ne fait
qu'ajouter à une partie de tous nos autres amours
d'ici dimanche au voyageur ou dans le sens
appuyez sur la chose repouvez après que je

671

vous faire un itinéraire pour parcourir
les principales villes du pays ou dans des
pays voisins lorsque la saison ou à ce sujet
les conditions que je vous indique sont favorables
d'application depuis long temps que pour le
voyage annuel de Paris

si cette amputation a lieu et que vous
n'ayez pas personnellement le bras ou l'épaule
dans un pays je vous recommande aussi cette
évacuation pour que si vous permettre d'entreprendre
votre voyage.

Veuillez agréer mes salutations

Gouinoff